

2017-2018



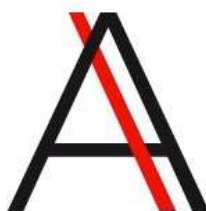
L2

Arts du spectacle

études cinématographiques

premier semestre

Université
de Strasbourg



Faculté
des arts

ENCADREMENT

Direction du département
Nathalie BITTINGER

Responsable des stages
Jean-François MORIS

Responsable de la Licence
et des relations internationales
Christophe DAMOUR

Responsable des enseignements pratiques
Éric GARMARD

ENSEIGNANTS TITULAIRES

Enseignants du département

Nathalie BITTINGER, MCF
Georges BLOCH, MCF
Christophe DAMOUR, MCF
Claude FOREST, PR
Éric GARMARD, PRCE
Jean-François MORIS, MCF
Benjamin THOMAS, MCF

Enseignants d'autres composantes

Catherine HASER (Faculté des arts)
Julie NIMTZ (Faculté d'anglais)

CHARGÉS DE COURS

Christophe BERTHAUD, réalisateur
Pierre CHARPILLOZ, journaliste
Eléonore CHEYNET, réalisatrice
Etienne CONSTANTINESCO, réalisateur
Marianne FELTIN, réalisatrice
Damien FRITSCH, auteur-réalisateur de
documentaires
Kim-Marlène LE, doctorante (FSEG)
Philippe LEVÊQUE, réalisateur

Martine SCOUPE, distributrice
Aleksandra SZRAJBER, réalisatrice
Pierre TOUSSAINT, réalisateur

SECRETARIAT

Maud FROELIGER, Stéphanie KEMPF, Brenda RUNGASSAMY
Le Portique – 1er étage, bureau 102 - 14, rue René Descartes 67 000 Strasbourg
03 68 85 66 46 / arts-spectacle@unistra.fr
Le secrétariat des Arts du spectacle est ouvert tous les jours de 9h à 12h et 14h à 16h (sauf le
vendredi, de 14h à 15h).

pour plus d'informations : <http://arts.unistra.fr/arts-du-spectacle/cinema/>

PARTENAIRES

Agence Culturelle d'Alsace
Artenréel – Coopérative d'activités et d'emploi pour les métiers artistiques et culturels
Ballet national de l'opéra du Rhin
Centre chorégraphique de Strasbourg
Cinéma Odysée
Cinéma Star et Star St-Exupéry
Cinéma UGC Cinécité Strasbourg
Comédie de l'Est – centre dramatique régional d'Alsace (Colmar)
Strasbourg Eurométropole – direction de la culture / audiovisuel et cinéma
Direction Régionale des Affaires Culturelles
La Filature (Mulhouse)
Le Maillon – théâtre de Strasbourg
Maison de l'image / Vidéo les beaux jours
Opéra national du Rhin
Pôle sud, centre de développement chorégraphique
Relais culturel de Wissembourg
Théâtre actuel et public de Strasbourg (TAPS)
Théâtre National de Strasbourg
TJP – Centre Dramatique National d'Alsace (Strasbourg)
Théâtre des migrants

Photogramme de couverture : *La Fille de l'eau* (Jean Renoir, 1925)

PREMIER SEMESTRE (L2-Semestre 3)

UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	Volume horaire
1	3	1	LVE (CRAL)	
2	3	1	Méthodologie universitaire	12
3	3	1	Esthétique des arts de l'écran <i>L'écriture cinématographique</i>	20
4	9	3	Histoire et théorie du cinéma <i>Histoire du cinéma classique</i> <i>Théories du cinéma classique</i> <i>Parcours d'un cinéaste classique</i>	20 20 20
5	6	2	Projet professionnel <i>Droit et économie du cinéma</i> <i>Découverte du monde professionnel</i>	20 20
6	3	1	Atelier de recherche et de pratique 6 groupes initiation réalisation vidéo	30
7	3	1	UE d'ouverture Module à choisir dans une autre faculté ou Amélioration du style à l'écrit comme à l'oral	

DEUXIEME SEMESTRE (L2-Semestre 4)

UE	ECTS	Coef	Intitulé de l'UE	Volume horaire
1	3	1	LVE (CRAL)	
2	3	1	Méthodologie universitaire	12
3	6	2	Esthétique des arts de l'écran <i>Le cinéma documentaire</i> <i>Analyse filmique (3 groupes)</i>	20 20
4	9	3	Histoire et théorie du cinéma <i>Histoire du cinéma moderne</i> <i>Théories du cinéma moderne</i> <i>Parcours d'un cinéaste moderne</i>	20 20 20
5	3	1	UE interdisciplinaire <i>Dialogue des arts</i>	18
6	3	1	Atelier de recherche et de pratique 5 groupes initiation réalisation vidéo	30
7	3	1	UE d'ouverture / ou Stage court Module à choisir dans une autre faculté ou Amélioration du style à l'écrit comme à l'oral	

UE1

Langue Vivante Etrangère

AR30CU1

Coef. 1/ 3 ECTS
1 module au choix

24h TD

► LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Enseignement coordonné par l'Espace Langues Patio (voir ci-dessous) pour l'anglais et l'allemand, ou par le département concerné pour toute autre langue [languesdumonde.unistra.fr].

ESPACE LANGUES PATIO

Les cours d'anglais et d'allemand pour non-spécialistes(LanSAD) sont proposés :

- **Au CRAL (Centre de Ressources et d'Apprentissage des Langues)**
voir le site [cral.unistra.fr]
- **Au département d'études allemandes** Voir le guide pédagogique des enseignements pour non-spécialistes sur le site du département d'études allemandes [<http://www.unistra.fr/index.php?id=323>]
- **Au département d'études anglophones** Voir le guide pédagogique des enseignements pour non-spécialistes sur le site du département d'études anglophones [<http://www.unistra.fr/index.php?id=322>]

PROCEDURE D'INSCRIPTION

Sur le site de l'Université => Formation => Nos formations => Apprendre les Langues

Suivez la procédure d'inscription qui correspond à votre situation

CONTACTS

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter le secrétariat du Pôle LanSAD: lansad-contact@unistra.fr. Le Patio, bâtiment 5, 2^{ème} étage

Accueil de rentrée : du 04 au 18 septembre 2017 – Le Patio, bâtiment 5, 2^{ème} étage, salle 29

Évaluation

Modalités d'évaluation : se renseigner auprès de la composante concernée

UE2 Méthodologie

AR30CU21

Coef. 1/ 3 ECTS

1 module

AR30CM91

► Méthodologie universitaire

Nathalie Bittinger

6h CM

Julie Nimtz

4h CM

Christophe Damour

2h CM

Mardi 16h-18h

Amphi 4 Le Bel

Mardi 10h-12h

Amphi 5 Patio

Les cours de méthodologie en deuxième année de Licence se présenteront, à chaque semestre, sous la forme d'une série de 6 cours magistraux, dispensés par des enseignants-chercheurs. Ces cours approfondiront les acquis de la première année en les articulant concrètement aux exercices d'évaluation des UE de théorie ou d'histoire (dissertation, commentaire de texte, notes de lecture,...)

Bibliographie succincte :

CHEVALIER Brigitte, *Préparer un examen. Gestion mentale et acquisition de méthodes de travail*, Paris, Nathan, 1992.

CISLARU Georgeta, CLAUDEL Chantal, VLAD Monica, *L'Ecrit universitaire en pratique*, Bruxelles, De Boeck, 2009.

Évaluation

Session 1 :

1. Devoir temps libre (fiche de lecture)

2. Devoir sur table 1h (techniques de la dissertation ou du commentaire de texte)

Session 2 :

Devoir sur table 3h (questions de cours)

UE3

Esthétique des arts de l'écran

AR33CU31

Coef. 1/ 3 ECTS
1 module

AR33CM30

► L'écriture cinématographique : musique, cinéma et audiovisuel

Georges Bloch
20h CM

Mercredi 10h-12h
Amphi 2 Le Bel

On examinera divers outils analytiques qui permettent de préciser le rôle de la musique au cinéma.

- 1- la musique dans le rôle du narrateur (avec l'opéra comme modèle) : l'espace du drame et l'espace de la narration ;
- 2- le développement des techniques (muet, parlant, dolby, spatialisation, interaction) ;
- 3- articulations musicales et filmiques (construction rythmique des phrases musicales et rythme temporel) ;

Film à avoir vu avant le cours :

Citizen Kane, West Side Story, Playtime, Pulp Fiction.

Bibliographie succincte :

A lire (avant le cours) :

CHION Michel, *L'Audiovision : son et image au cinéma*, Paris, Armand Colin, [1994] 2005.

BINH N. T. (dir.), *Musique et cinéma : le mariage du siècle ?* (catalogue d'exposition à la Cité de la Musique), Arles, Actes Sud, 2013.

Pour les anglophones:

PRENDERGAST Roy, *Film Music: a Neglected Art*, Norton, New York, Londres, [1977] 1992

ALTMAN Rick, *Silent Film Sound*, Columbia University Press, New York, 2004

Pour les germanophones :

Kieler Beiträge zur Filmmusikforschung

<http://www.filmmusik.uni-kiel.de/beitraege.php>

Évaluation

Session 1 :

1. Devoir sur table 2h (analyse de séquence ou contrôle de connaissances)
2. Devoir en temps libre (dossier)

Session 2 :

Devoir sur table 3h (questions de cours)

UE4 Histoire et théorie du cinéma

AR33CU41 Coef. 3 / ECTS 9
3 modules

AR33CM41 ► Histoire du cinéma classique

Nathalie Bittinger
20h CM

Mardi 16h-18h
Amphi 4 Le Bel

Quelles sont les spécificités esthétiques (mais aussi narratives, symboliques, etc.) du cinéma dit « classique » ? Comment cette notion est-elle opératoire par-delà la période du cinéma classique hollywoodien ?

Bibliographie succincte :

BORDWELL Davis, STAIGER Janet, THOMPSON Kristin, *The Classical Hollywood Cinema*, New York, Columbia University Press, 1985.

BOURGET Jean-Loup, *Hollywood, La Norme et la Marge*, Paris, Nathan, 1998.

DELEUZE Gilles, *Cinéma 1. L'image-mouvement*, Paris, Minuit, 1983.

NACACHE Jacqueline (dir.), *Le Classicisme hollywoodien*, Rennes, PUR, 2009.

AR33CM40 ► Théories du cinéma classique

Benjamin Thomas
20h CM

Mercredi 16h-18h
Amphi 5 Patio

L'adjectif « classique » s'applique ici autant au cinéma qu'aux théoriciens. André Bazin et Jean Mitry, pour ne citer qu'eux, incarnent en effet une forme de pensée du cinéma, produite entre les années 1940 et 1960, qui pourrait être qualifiée ainsi. Le cours traitera donc de ces auteurs, mais aussi de théoriciens comme David Bordwell ou Pierre Berthomieu qui, plus récemment, ont fait du cinéma dit « classique » leur objet d'étude.

Bibliographie succincte :

BAZIN André, *Qu'est-ce que le cinéma ?*, Paris, Cerf, 1976.

MITRY Jean, *Esthétique et psychologie du cinéma*, Paris, Cerf, 2001.

BERTHOMIEU Pierre, *Hollywood classique : le temps des géants*, Perthis, Rouge Profond, 2009.

AR33CM42

► **Parcours d'un cinéaste : Jean Renoir**

Christophe Damour
20h CM

Mardi 10h-12h
Amphi 5 Patio

Ce cours propose d'aborder chronologiquement un corpus riche et éclectique (cinq décennies, de 1925 à 1970, de la France à Hollywood), au regard des contextes esthétiques hétérogènes qui ont pu influencer le cinéaste (le « cinéma expressionniste allemand » et l'« avant-garde française » au sein de l'art muet des années 20), le contraindre (le « système hollywoodien » dans les années 40, l'économie et les techniques de la télévision à la fin des années 50) ou qu'il a contribué à façonner (le « réalisme poétique » dans les années 30).

Bibliographie succincte :

BAZIN André, *Jean Renoir* [Champ libre, 1971], Paris, Editions Gérard Lebovici, 1989.

MÉRIGEAU Pascal, *Jean Renoir*, Paris, Flammarion, 2012.

RENOIR Jean, *Ma vie et mes films*, Paris, Flammarion, 1974.

Évaluation

Session 1:

1. Devoir sur table 2h (contrôle de connaissances)
2. Devoir sur table 2h (commentaire de texte)
3. Devoir en temps libre (dossier de recherche)
4. Devoir sur table 2h (dissertation)

Session 2 :

Devoir sur table 3h (questions de cours)

UE5 **Projet professionnel**

AR33CU51

Coef. 2/ 6 ECTS
2 modules

AR33CM50

► **Les fondamentaux en droit et économie du cinéma**

Claude Forest
20h CM

Judi 16h-18h
Salle 118 Palais Universitaire

Les notions économiques fondamentales seront appliquées au cinéma et à l'audiovisuel, et notamment, la filière cinématographique sera analysée relativement à son intégration au sein de l'audiovisuel et à sa régulation par les pouvoirs publics. L'évolution de la demande et des publics au cours de ces dernières décennies sera mise en relief en évoquant particulièrement le rôle de la production, de la distribution et de l'exploitation cinématographique en France.

Bibliographie succincte :

CRETON Laurent, *Économie du cinéma. Perspectives stratégiques*, Paris, Armand Colin, 2014.

DONNAT Olivier, *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*, Paris, La Découverte, 2009.

FOREST Claude, *L'industrie du cinéma en France. De la pellicule au pixel*, Paris, La Documentation française, 2013.

AR33CM81

► **Découverte du monde professionnel**

Groupe 1

Pierre Charpilloz
20h TD
1^{er} cours le 18/9

Lundi 9h-11h
Salle 1 Portique

Groupe 2

Kim-Marlène Le
20h TD
1^{er} cours le 26/9

Mardi 18h-20h
009 H Le Bel

Groupe 3

Martine Scoupe
20h TD

Vendredi 17h-20h
Salle 3220 Patio

Les séances de travaux dirigés reprennent le cours magistral de droit et d'économie du cinéma. Apprentissage des outils nécessaires à l'analyse économique de l'industrie du cinéma en les appliquant à des cas d'études concrets.

Évaluation

Session 1 :

1. Devoir sur table 2h (contrôle de connaissances)
2. Devoir en temps libre (selon les enseignants ou les structures partenaires)

Session 2 :

Devoir sur table 3h (questions de cours)

UE6

Ateliers de recherche et de pratique

AR33CU61

Coef. 1 / 3 ECTS
1 module

AR33CM20

► Réalisation vidéo

Module réalisation vidéo, 7 groupes, 30 HTD

Groupe 1
[documentaire]

Damien Fritsch

Lundi 15h-18h
salle 3220 Patio

Groupe 2
[documentaire]

Damien Fritsch

Vendredi 14h-17h
salle 3220 Patio

Groupe 3
[documentaire]

Aleksandra Szrajber (24 HTD)
Pierre Toussaint (6 HTD)

Vendredi 9h-12h
salle 3220 Patio

Groupe 4
[documentaire]

Laura Zornitta (24 HTD)
Marianne Feltin (6 HTD)

Lundi 11h30-14h30
salle 3220 Patio

Groupe 5
[fiction]

Etienne Constantinesco (24HTD)
Christophe Berthaud (6HTD)

Jeudi 8h30-11h30
salle 3220 Patio

Groupe 6
[fiction]

Etienne Constantinesco (24 HTD)
Philippe Lévêque (6 HTD)

Jeudi 12h30-15h30
salle 3220 Patio

Groupe 7
[fiction]

Philippe Lévêque

Mercredi 13h-16h
salle 3220 Patio

Évaluation

Exercices pratiques et travaux d'étapes définis selon chaque groupe.
Assiduité obligatoire, pas d'évaluation après 2 absences non justifiées.

UE7

AR33CU7

UE d'ouverture

Coef. 1/ 3 ECTS
1 module

► Ouverture

► OPTION à choisir dans un autre parcours ou dans une autre composante, au sein de la Faculté des arts ou dans une autre faculté.

Il revient à l'étudiant de se renseigner sur les modules ouverts par les différentes composantes de l'Université de Strasbourg aux non-spécialistes de leurs disciplines, notamment dans les guides pédagogiques mis en ligne.

OU

► Amélioration du style à l'écrit comme à l'oral

Catherine Haser

Groupe 1 : Lundi 14h-16h, salle 15 Portique

Groupe 2: Mardi 8h-10h, salle 1 Portique

Dans la continuité de l'UE7 L1/L2, en fonction des besoins exprimés par les étudiants : exercices d'écriture créative ou universitaire.

Idem pour l'oral.

Groupe ouvert aux étudiants maîtrisant les bases en expression écrite. Les étudiants ayant suivi en L1/L2 l'UE7 correspondante seront prioritaires sur la liste des inscriptions.

Évaluation

Modalités d'évaluation définies par la composante de l'UE choisie

MODALITÉS D'ÉVALUATION AU SEIN DU DÉPARTEMENT DES ARTS DU SPECTACLE (CONTRÔLE CONTINU INTÉGRAL)

Le Département des arts du spectacle relève du régime du contrôle continu intégral avec épreuves sans convocation. La présence en cours (CM et TD) est obligatoire et des évaluations multiples sont réparties tout au long du semestre.

Une dispense d'assiduité peut être obtenue auprès du secrétariat sur justificatif (contrat de travail) mais seulement pour certains CM (pas pour les TD) : l'étudiant devra indiquer en début d'année pour quel cours il demande cette dispense.

Attention : la dispense d'assiduité ne dispense pas du contrôle continu. Les étudiants sont tenus de se présenter à l'ensemble des épreuves prévues.

Chaque UE est affectée d'un coefficient et correspond à un nombre de crédits.

Pour valider son année universitaire, l'étudiant doit obtenir 60 crédits (30 crédits par semestre) à l'issue de l'une des deux sessions d'examen (voir plus bas).

Un étudiant n'ayant **pas** obtenu au moins 24 crédits par semestre, après les deux sessions d'examen, doit se réinscrire dans la même année afin de rattraper les UE non validées. A titre exceptionnel, l'étudiant peut cependant suivre des UE de l'année supérieure. Le nombre d'UE suivies ne peut alors représenter plus de 30 crédits par semestre (ceux de l'ancien semestre inclus). Les UE non validées de l'année précédente doivent alors demeurer la priorité de l'étudiant. Ceci est formalisé au sein d'un contrat pédagogique (renseignements auprès du responsable du parcours concerné).

Un étudiant ayant obtenu **au moins 24 crédits** par semestre, après les deux sessions d'examen, peut être autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure. L'étudiant, dans ce cas de figure, peut suivre toutes les UE de l'année en cours, et celles qu'il n'a pas validées lors de l'année précédente. Cependant, les UE non validées de l'année précédente demeurent là aussi la priorité de l'étudiant, et cette disposition donne également lieu à un contrat pédagogique avec le responsable du parcours concerné.

Une UE est composée d'un ou plusieurs cours (CM et/ou TD). Elle est validée lorsque la moyenne de l'ensemble des notes obtenues au sein de l'UE est égale ou supérieure à 10/20.

Les notes se compensent à la fin de la première session d'examens:

entre les cours d'une même UE

entre les UE de chaque semestre

entre 2 semestres consécutifs d'une même année.

Il existe deux sessions d'examen : la première session et la deuxième session (ou rattrapages). Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne (10/20) à un semestre à l'issue des épreuves de la première session repassent **obligatoirement** en seconde session un examen de rattrapage pour toutes les UE où la note obtenue en première session est inférieure à la moyenne.

Au rattrapage :

l'étudiant doit se présenter aux épreuves de toutes les UE dans lesquelles il n'a pas obtenu la moyenne en première session ;

il y a une épreuve unique pour l'ensemble de l'UE (et non pas module par module) ;

il n'y a pas de report de note d'une session à la l'autre : la nouvelle note obtenue pour l'ensemble de l'UE annule et remplace la moyenne de l'UE de la première session ; l'étudiant sera déclaré défaillant en cas d'absence à l'une des épreuves de rattrapage.

Attention : la défaillance à une épreuve empêche le calcul de la moyenne générale du semestre concerné et bloque donc la compensation entre les notes.

Les semaines dédiées au rattrapage sont connues dès la rentrée universitaire (voir calendrier).

Date	Sem.	Calendrier évaluation continue intégrale
04/09/2017	36	Accueil – rentrée de L1
11/09/2017	37	Semaine 1
18/09/2017	38	Semaine 2
25/09/2017	39	Semaine 3
02/10/2017	40	Semaine 4
09/10/2017	41	Semaine 5
16/10/2017	42	Semaine 6
23/10/2017	43	Semaine 7
30/10/2017	44	Vac. "Toussaint"
06/11/2017	45	Semaine 8
13/11/2017	46	Semaine 9
20/11/2017	47	Semaine 10
27/11/2017	48	Semaine 11
04/12/2017	49	Semaine 12
11/12/2017	50	Semaine 13
18/12/2017	51	Semaine 14
25/12/2017	52	Vacances "Noël"
01/01/2018	1	Vacances "Noël"
08/01/2018	2	Semaine 15
15/01/2018	3	Semaine 1
22/01/2018	4	Semaine 2
29/01/2018	5	Semaine 3
05/02/2018	6	Semaine 4
12/02/2018	7	Semaine 5
19/02/2018	8	Semaine 6
26/02/2018	9	Vacances "Hiver"
05/03/2018	10	Semaine 7
12/03/2018	11	Semaine 8
19/03/2018	12	Semaine 9
26/03/2018	13	Semaine 10
02/04/2018	14	Semaine 11
09/04/2018	15	Semaine 12
16/04/2018	16	Semaine 13
23/04/2018	17	Vacances "Pâques"
30/04/2018	18	Semaine 14
07/05/2018	19	Semaine 15
14/05/2018	20	Semaine 16 (Si souhaitée)
21/05/2018	21	
28/05/2018	22	JURYS
04/06/2018	23	RATTRAPAGE S1
11/06/2018	24	RATTRAPAGE S1 S2
18/06/2018	25	RATTRAPAGE S2
25/06/2018	26	Corrections
02/07/2018	27	JURYS
09/07/2018		
16/07/2018		